

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



MENTOR
JEUNES

TABLE DE MATIERES

I.	PRÉSENTATION DE L'ASBL.....	5
A.	Que fait l'ASBL Mentor Jeunes.....	5
B.	Description de l'équipe.....	5
C.	Historique.....	6
D.	Financement.....	6
E.	Contact et siège social.....	7
II.	L'ACTIVITE EN 2021.....	7
A.	Le projet parrainage.....	7
a)	Descriptif.....	7
b)	Chiffres.....	9
B.	Le projet familles d'accueil.....	9
a)	Descriptif.....	9
b)	Chiffres.....	12
C.	Les cours de français langue étrangère.....	15
a)	Cours de FLE et alphabétisation.....	15
b)	Ateliers citoyens.....	16
c)	Rencontres et échanges entre jeunes MENA et Belges.....	16
D.	Le projet cohésion sociale.....	16
a)	Accompagnement individuel à l'autonomie.....	17
b)	Permanence sociale.....	19
III.	CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	21

I. PRÉSENTATION DE L'ASBL

A. Que fait l'ASBL Mentor Jeunes

Mentor Jeunes a trois activités principales: le projet Famille d'accueil (FA), le projet parrainage, et les cours de Français langue étrangère (FLE) décrites brièvement ci-dessous, et développées plus en détail dans ce rapport.

Le placement en famille d'accueil: il permet d'offrir aux jeunes MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés) qui le souhaitent une alternative à l'accueil en centres collectifs. L'équipe assure les différentes phases de ce projet : la sensibilisation du grand public, le processus de réflexion avec les familles candidates, le traitement et les investigations des situations des jeunes signalés, l'appariement entre les jeunes et les familles disponibles à l'accueil et le suivi des situations d'accueil. Le projet couvre toute la région Wallonie-Bruxelles.

Le parrainage : il a pour ambition, à travers la mise en relation avec un parrain, une marraine ou une famille de parrainage, d'offrir un soutien affectif aux jeunes MENA qui le souhaitent, de découvrir différemment la société belge, et de s'y ancrer plus durablement.

Les cours de français langue étrangère : Initiés en janvier 2021 et donnés par un membre de l'équipe, les cours de FLE s'adressent aux MENA suivis par Mentor jeunes dans le cadre du placement en famille d'accueil, ou bénéficiant d'un parrainage.

B. Description de l'équipe

Vukadinovic Maryana, directrice - psychologue systémicienne.

Charlet Julie, intervenante psychosociale – graduat en assistante sociale; master en Travail Social, orientation santé sociale, ULB.

Ducat Catherine, professeur de Français Langue Etrangère ; master en communication.

Frans Florence, assistante sociale.

Ghyssens Pierre, assistant de projet ; bachelier en communication.

Globen Noémi, intervenante psychosociale - bachelier en sciences humaines et sociales, option sciences politiques à l'Uliège; master en Anthropologie du

développement, a finalité coopération Nord/Sud à l'Uliège; master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique à l'Uliège.

Jooris Basile, intervenant psychosocial - bachelier d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et master en sciences de l'éducation à finalité spécialisée en action sociale.

Pegoff Ludivine, professeur de Français Langue Etrangère - bachelier en communication sociale à l'IHECS, Bruxelles ; master en éducation au développement et sensibilisation sociale à l'Universidad Pablo Olavide, Séville, Espagne ; formation en français langue étrangère de l'alliance française, Quito, Equateur.

Theys Manuelle, intervenante psychosociale ; bachelier d'éducatrice spécialisée.

Van Durme Emma, intervenante psychosociale - master en psychologie sociale et interculturelle à l'ULB.

C. Historique

Mentor Jeunes ASBL a été créé en 2009 essentiellement pour soutenir les projets de Mentor-Escale ASBL. En effet, Mentor-Escale s'occupe de suivre et de soutenir des jeunes MENA en autonomie et Mentor Jeunes est venu compléter le dispositif existant afin d'apporter un encadrement au niveau scolaire et de l'orientation professionnelle des jeunes suivis par Mentor-Escale. Mentor Jeunes offre également depuis le début de son existence une permanence sociojuridique, surtout pour les jeunes MENA sortis du dispositif de suivi individuel par Mentor-Escale (après leur 20 ans).

Depuis le début de l'année 2021, la structure et les projets investis par Mentor Jeunes se sont élargis et ont été modifiés : Mentor Jeunes s'occupe aujourd'hui du placement familial des MENA, du parrainage, du soutien à la scolarité des jeunes en famille d'accueil et elle continue à offrir la permanence sociojuridique. Mentor Jeunes continue à mettre en place le suivi scolaire des MENA de manière un peu différente que précédemment. Actuellement les jeunes concernés par le suivi scolaire sont pris en charge par un professeur de Français Langue Etrangère qui donne des cours individuels et des cours collectifs.

D. Financement

En 2021, notre ASBL et nos projets ont été essentiellement financés par la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) pour le placement familial, par la

Commission Communautaire Française (COCOF) pour le parrainage et la permanence sociale, et par CAP48 pour la scolarité (cofinancé par la FWB).



E. Contact et siège social

L'ASBL est sise à l'adresse suivante : rue Souveraine 19, 1050 Bruxelles.

Antenne à Liège : rue du Beau Mur 44, 4020 Liège

Personne de contact : Maryana Vukadinovic - 0493/40.52.84.

Email et site internet : info@mentorjeunes.be / www.mentorjeunes.be

Numéro d'entreprise : 0820.594.759

II. L'ACTIVITE EN 2021

Nous développons dans ce chapitre les aspects structurels de notre activité, ainsi que les chiffres et aspects plus spécifiques à l'année 2021.

A. Le projet parrainage

a) Descriptif

Le projet de parrainage de Mentor Jeunes met en lien des (ex)MENA avec des familles de parrainage, soucieuses de leur offrir un ancrage en Belgique. A travers cette mise en relation, les objectifs du projet sont : de palier à l'isolement des jeunes qui vivent en autonomie, de leur donner accès à un soutien affectif, de leur permettre de découvrir différemment la Belgique ainsi que ses codes culturels, et d'étayer leur réseau de manière informelle et conviviale. Ni assistantes sociaux, ni tuteurs, les familles de parrainage créent du lien avec les jeunes exilés par le biais de rencontres régulières et d'activités en commun. Une meilleure compréhension de la société belge, un réseau plus étoffé ainsi que

l'accès à des personnes de référence significatives affectivement permet à ces jeunes de s'ancrer plus durablement et harmonieusement en Belgique.

Elaboration du projet avec les jeunes

Le parrainage est destiné en priorité aux jeunes bénéficiaires d'un suivi individuel au sein de Mentor-Escale. Mentor Jeunes a, cette année, élargi cette offre aux jeunes suivi en autonomie par Caritas International. Si le jeune est intéressé ou que l'équipe pense que ce serait un projet porteur pour lui, un premier entretien avec son assistant social nous permet de présenter le projet, d'interroger ses représentations et de vérifier que le jeune a une image juste de ce qu'est le parrainage. Lors de ce premier échange avec le jeune, l'intervenant va expliciter et fixer les possibilités et les limites du projet. Par ailleurs, cet entretien permet d'articuler le parrainage avec le suivi offert par Mentor-Escale. L'assistante sociale de Mentor-Escale prend également connaissance des motivations du jeune, de ses souhaits et de ses craintes éventuelles. Si le jeune est encore mineur et suivi par son tuteur, ce dernier est informé du processus (son accord sera requis). Les intervenants de Mentor-Escale (et ceux de Caritas International) remplissent la fiche de signalement élaborée par l'équipe Mentor Jeunes afin que nous puissions trouver une famille dont le profil corresponde à celui du jeune, c'est ce que nous appelons le "matching". Une fois qu'une famille de parrainage est pressentie, le profil de la famille est présenté dans les grandes lignes au jeune par son assistant social. Si le jeune est intéressé par le profil, un entretien est organisé au domicile de la famille, entretien durant lequel le profil du jeune pressenti lui est également présenté. A la suite de cela, une première rencontre entre le jeune et la famille est organisée dans nos locaux.

Préparation des familles de parrainage

Les familles intéressées par le projet peuvent remplir une fiche de demande d'information sur notre site ou nous en faire une demande par mail. Deux fois par an nous invitons les familles qui ont formulé une demande à assister à une séance d'information collective lors de laquelle nous décrivons le projet en donnant des informations sur le profil des jeunes et sur le cadre que nous offrons. Les thématiques suivantes sont abordées : Qu'est-ce qu'un MENA ? De quels pays viennent-ils en général ? Que furent-ils ? Comment se passe l'exil ? Quelles sont les procédures que les jeunes traversent ici ? Comment vivent-ils tout cela ? Mais aussi, quel est le rôle du tuteur, celui de Mentor Jeunes et de Mentor-Escale/Caritas International ?

A la suite de ces séances, nous proposons aux familles qui nous recontactent un processus de préparation et de réflexion par rapport à leur projet de parrainage. Lors d'un premier entretien individuel, nous abordons avec des familles :

- Leurs motivations.
- Leurs craintes et leurs attentes par rapport au projet.
- Une série de mises en situations peut mettre en évidence ou développer la capacité de la famille à se projeter dans la situation et lui permettre de se rendre compte de la réalité du projet et d'imaginer des solutions lors d'éventuelles difficultés à installer la relation, à régler de possibles malentendus, etc.
- Nous décrivons également notre vision du parrainage, et abordons le cadre et l'accompagnement qui sera réalisé.
- Brainstorming des possibilités d'activités avec le jeune en nous basant sur les activités que la famille organise déjà et est prête à partager avec lui/elle.

b) Chiffres

Depuis le début du projet parrainage par Mentor Jeunes (2017) nous avons pu mettre en place et suivre 26 situations de parrainage. Tout au long de l'année 2021, nous avons mis en place 8 parrainages pour des jeunes suivis par Mentor-Escale. Nous avons également été sollicités par Caritas Youth In Transit Bruxelles pour les jeunes suivis en semi-autonome par ce service. Pour cela, nous avons élaboré un protocole de collaboration nous avons pu procéder à la mise en place d'un premier parrainage pour une de leurs jeunes. En décembre 2021, nous avons encore 10 familles sélectionnées et prêtes à commencer un parrainage.

B. Le projet familles d'accueil

a) Descriptif

Le projet de placement en famille d'accueil vise à offrir un encadrement familial à un jeune mineur étranger pour qui la vie en collectivité serait source de difficultés, voire de souffrances.

Le projet permet au jeune de grandir, de s'épanouir dans un environnement sécurisant et de renouer avec des figures adultes lorsque celles-ci auront souvent été défailtantes ou indignes de confiance (persécuteurs, passeurs, etc.). Le projet va également maximiser les chances d'intégration du jeune au sein de la société en lui permettant un apprentissage de la langue ainsi que des codes

culturels et sociétaux belges, le tout facilité par une vie familiale contenante et structurante.

In fine, à travers la rencontre entre la famille et le jeune, les histoires et systèmes familiaux ainsi que les cultures et l'expérience migratoire de l'enfant se croisent et se confrontent mutuellement, et cette démarche contribue à renforcer les aspects multiculturels de la société.

Préparation de l'accueil

1. Construction du projet d'accueil avec les familles :

- Information de prise de contact.
- Analyse de la demande et des motivations.
- Récolte des informations sur l'histoire de la famille.
- Récolte des informations sur l'histoire du couple et de la famille nucléaire.
- Visite des familles dans leur cadre de vie et, le cas échéant, rencontre des enfants.
- Mises en situation fictives lors des entretiens.
- Discussion et décision en équipe.

2. Définitions des besoins du jeune et apparentement (ou matching)

- Récolte des informations sur le profil du jeune et sur son projet de FA (via la fiche de signalement, un CT avec le tuteur, le référent du jeune au centre, etc...). Echange en équipe au sujet des différents profils de jeunes et de familles.
- Matching théorique.
- Discussion au sujet du jeune avec la famille.
- Discussion au sujet de la famille au jeune et présentation de l'album photo de la famille au jeune.

3. Mise en place du pré-accueil

- Rencontre avec la famille d'accueil, le jeune, le tuteur, le référent du centre et l'Equipe Familles + signature et élaboration de l'agenda de la charte de pré-accueil.
- Premiers moments en famille répartis sur plusieurs semaines (d'abord une journée, ensuite une journée + une nuit, et puis les weekend).
- Feed-back sur le pré-accueil.
- Formalisation officielle de l'accueil du jeune en famille.

Suivi de l'accueil

1. Le soutien à la famille d'accueil.

- Dans certains aspects du quotidien (administratif, relationnel...).
- Dans la compréhension de l'histoire du/des jeune(s) accueilli(s) et dans la prise en charge quotidienne de ce/ces dernier(s). Maintien d'une « vigilance » quant à la dynamique familiale.

2. Le soutien au jeune

- Dans la compréhension de son histoire.
- Dans sa scolarité en mobilisant les ressources disponibles pour l'aider (Soutien scolaire, école des devoirs...).
- Dans l'attention à ses besoins par le maintien du contact avec la famille, le tuteur, les personnes familières...
- Dans la disponibilité à l'écoute du jeune (relation de confiance).
- Dans l'expérimentation de nouvelles activités.
- Dans l'attention aux traumatismes liés à l'histoire du jeune (guerre, trajet migratoire, la séparation avec les parents...), à la différence culturelle, aux capacités d'attachement (conflit de loyauté entre sa famille d'origine et sa FA), et à la résilience.

Travail en réseau

Nous travaillons au quotidien avec les tuteurs des jeunes, les éducateurs et assistants sociaux des centres afin de tenir compte de tous les intervenants gravitant autour de la situation du jeune.

Ponctuellement, nous organisons des visites au sein de chaque centre accueillant des MENA afin d'échanger avec le personnel sur les besoins des équipes en termes d'informations et de communication pour améliorer la concertation dans la prise en charge des jeunes.

La collaboration étroite avec Madame D'Hondt, Directrice de la gestion pédagogique, administrative et pécuniaire des mineurs étrangers non accompagnés à l'Administration générale de l'aide à la jeunesse et du centre pour mineurs dessaisés (AGAJ), nous a permis de faire évoluer le projet de manière positive et adaptée à la spécificité de notre public. Les rencontres avec le comité d'accompagnement du PLAN MENA nous ont permis également de créer une collaboration riche et constructive avec les centres appartenant au PLAN MENA.

Par ailleurs, nous sommes régulièrement amenés à mobiliser les réseaux associatifs locaux pour soutenir les jeunes dans leur parcours. Par exemple, dans le domaine de la scolarité, une collaboration avec Imagin'AMO, le Groupe ALHA Gembloux et le Collège Saint-Guibert a été mise en place pour des jeunes placés en famille.

b) Chiffres

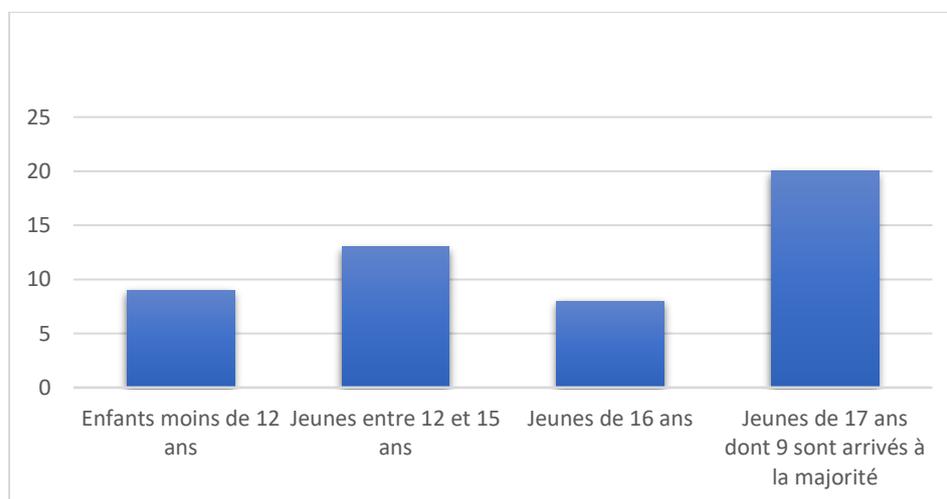
En 2021, l'équipe a suivi **50 jeunes en familles d'accueil** dont 37 ont été actifs fin décembre 2021. Parmi ces 50 jeunes, 17 ont été placés en 2021, les autres étaient déjà en famille avant 2021.

Au cours de l'année, nous avons reçu 41 demandes de famille d'accueil de la part des jeunes.

Chiffres concernant les jeunes

En prenant en compte tous les jeunes suivis en 2021, soit 50 jeunes, La répartition **par âge** est la suivante :

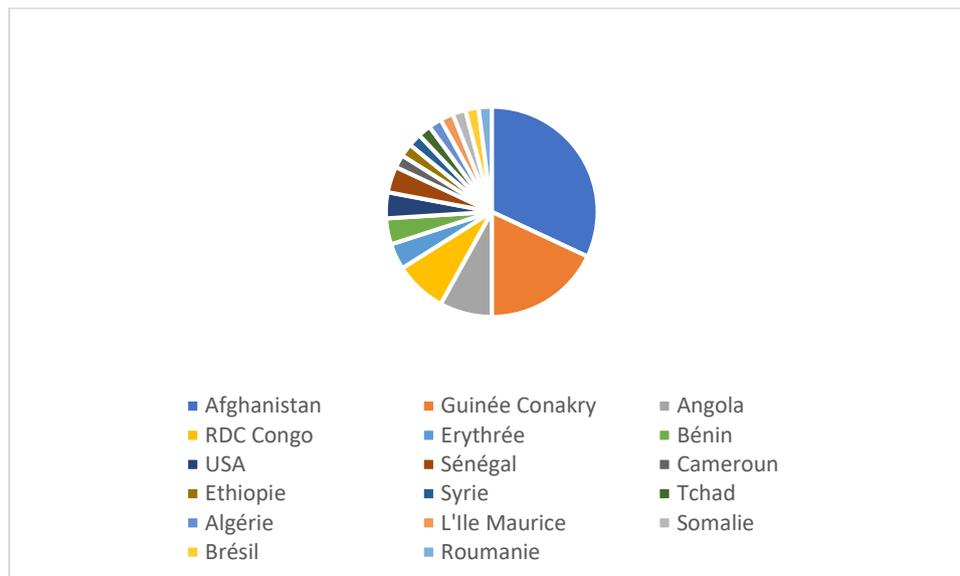
- 9 enfants de moins de 12 ans.
- 13 adolescents ayant entre 12 et 15 ans.
- 8 adolescents de 16 ans.
- 20 jeunes de 17 ans (dont 9 ont atteint la majorité durant l'année).



Si **15 nationalités différentes** sont représentées, on retrouve à nouveau une grande majorité de jeunes afghans. Ainsi, parmi les bénéficiaires du projet :

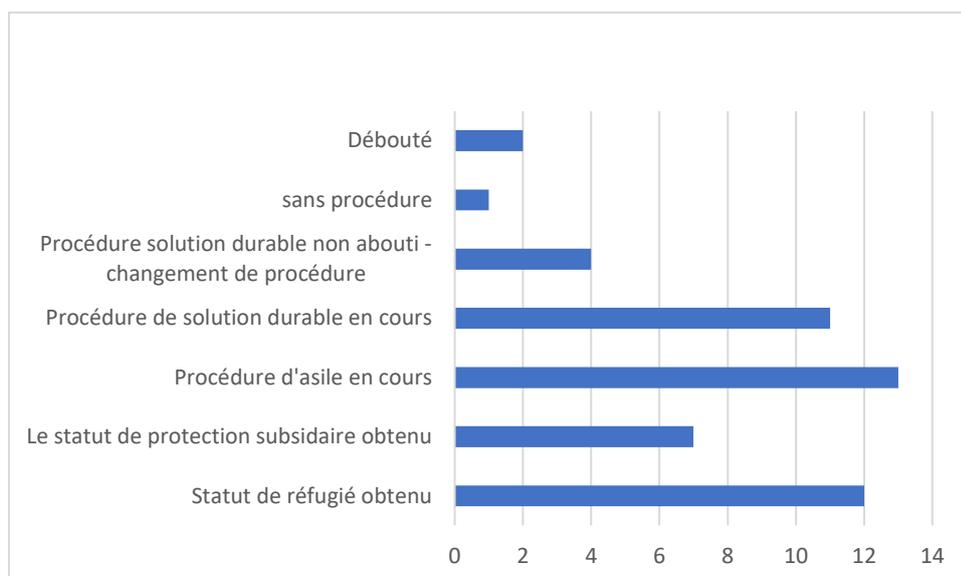
- 16 jeunes sont venus d'Afghanistan.
- 9 jeunes étaient ressortissants de Guinée Conakry.
- 4 jeunes étaient ressortissants d'Angola.

- 4 jeunes venaient de la RD Congo.
- 2 jeunes venaient du Bénin, et 2 des Etats-Unis, 2 du Sénégal et 2 d'Erythrée.
- Il y avait aussi un jeune issu de Roumanie, un d'Ethiopie, un de Syrie, un du Tchad, un du Cameroun, un d'Algérie, un du Brésil, un de Somalie et un de l'île Maurice.



Enfin, concernant les différents types de procédures, notons que :

34 jeunes ont été en demande d'asile et 15 en procédure de solution durable ; 1 jeune n'avait pas de procédure. Au 31 décembre 2021, 19 ont reçu une protection de l'état belge, 12 le statut de réfugié et 7 le statut de protection subsidiaire, 2 jeunes ont été déboutés et 13 sont encore en procédure. Sur les 15 jeunes en procédure de solution durable, 4 n'ont pas été acceptés et ont changé de procédure. 1 seul d'entre eux est majeur aujourd'hui et n'a toujours pas obtenu de réponse, il est donc en situation irrégulière.



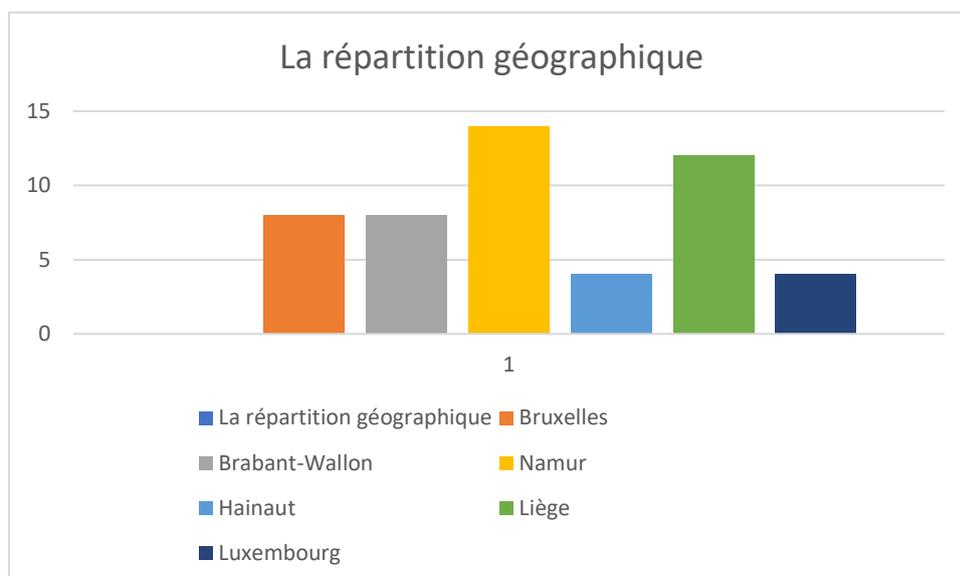
Au cours de l'année 2021, comme mentionné au point 1.4, nous avons été subsidiés par l'AGAJ pour un total de 40 places simultanées. Dès lors, nous fonctionnons à flux tendu et ne pouvons placer un nouveau jeune qu'à la sortie d'un autre. La sortie de notre programme d'accompagnement se fait selon son âge (majorité) ou son projet (vivre en autonomie ou avec sa famille lors du regroupement familial).

Chiffres concernant les familles

Du côté des familles, nous travaillons avec trois types de familles : soit la famille élargie du jeune, soit une famille de cœur, soit une famille qui ne connaît pas le jeune et que nous mettons en lien à travers le processus de matching. Nous avons rencontré 40 familles désireuses de devenir famille d'accueil dont 7 sont restées jusqu'au bout du processus. Sur ces 7 familles, 4 ont accueilli un jeune dans l'année, et 3 ont été en processus de matching en début d'année 2022.

Parmi les 17 jeunes placés en famille d'accueil en 2021, 7 ont été placés en famille élargie, 6 en famille de cœur, et 4 en famille d'accueil externe. Parmi les 17 jeunes nous avons suivi 2 filles et 15 garçons.

La majorité des familles d'accueil vivent dans la région de Namur et Liège, respectivement 14 et 12 familles. 8 familles habitent à Bruxelles, 8 dans le Brabant Wallon, 4 dans le Hainaut et 4 dans la province de Luxembourg.



C. Les cours de français langue étrangère

A partir de nos observations de terrain et dans un souci de répondre au mieux aux besoins spécifiques de nos bénéficiaires, nous avons mis en place trois types d'activités dans le cadre des cours de FLE :

- Les cours en tant que tels.
- Des ateliers citoyens en français sur divers thèmes liés à la vie en Belgique.
- Des rencontres et échanges entre jeunes MENA et jeunes résidents en Belgique.

Ces actions, en plus de favoriser l'inclusion et l'intégration de nos bénéficiaires dans le système scolaire belge francophone et de donner les clés de compréhension du fonctionnement des codes culturels belges, favorisent également le « vivre ensemble » et l'interculturalité au sein de la société belge. En 2021, 4 jeunes ont été suivis en français une fois par semaine

a) Cours de FLE et alphabétisation

Destiné aux jeunes qui ont du mal à suivre à l'école à cause d'un retard en français oral et/ou écrit, ce soutien a lieu une à deux fois par semaine, soit dans la famille d'accueil du jeune, soit dans l'une de nos antennes à Bruxelles, Namur ou à Liège. Afin de permettre aux jeunes d'asseoir leurs acquis sur le long terme, ces cours durent au minimum 6 mois avec chaque jeune et sont renouvelables autant que nécessaire. Il s'agit de cours individuels adaptés à chaque besoin pédagogique spécifique du jeune. Le cadre pédagogique s'adapte donc aux particularités culturelles, aux difficultés d'apprentissage et au parcours de vie de chaque jeune. Ce soutien aide également les jeunes à développer leur confiance

en soi en se centrant sur le renforcement positif et la valorisation de leurs acquis. Ces éléments sont à nos yeux indispensables pour s'adapter à un nouveau système scolaire et à une nouvelle culture. De cette manière, le MENA est à même de rattraper au plus vite les niveaux scolaires belges et de mieux suivre tous les cours donnés en français.

b) Ateliers citoyens

Sur base de notre observation de terrain et en concertation avec toute l'équipe, nous proposons des ateliers citoyens et des sorties basées sur divers thèmes liés à la vie en Belgique, tels que l'interculturalité, l'emploi, le logement, l'éducation à la santé et à la sexualité etc. Nous mettons toujours les jeunes au centre de nos réflexions et c'est pourquoi ils peuvent aussi proposer eux-mêmes certains ateliers, questions ou thématiques qu'ils souhaiteraient aborder. De plus, l'accent est mis sur l'apprentissage du français car les ateliers sont développés en fonction du niveau de français des jeunes (différenciation pédagogique) et, au début des ateliers, nous prévoyons un temps de travail dédié au vocabulaire spécifique dont les jeunes ont besoin pour comprendre les thématiques. Cela leur permet de participer de manière plus active à ces ateliers donnés en français. Nous avons également mis en place un atelier sport et un atelier santé.

c) Rencontres et échanges entre jeunes MENA et Belges

Toujours afin de développer le tissu social des jeunes et de leur permettre d'évoluer en Belgique dans un environnement sécurisant, favorisant ainsi leur insertion dans la société, nous proposons des rencontres avec d'autres jeunes belges issus d'autres acteurs associatifs locaux tels que les A.M.O, les Maisons de Jeunes et les Organisations de Jeunesse, notamment Agile (6 rencontres au total). Ces rencontres et activités permettent de favoriser un échange interculturel entre les MENA et les jeunes belges, créant ainsi un « vivre ensemble » dans le respect des cultures mutuelles. Ces échanges sont aussi mis en place dans le but de créer des occasions pour les MENA de pratiquer le français dans un contexte ludique et sécurisant.

D. Le projet cohésion sociale

Une assistante sociale à temps plein assure, en collaboration avec notre ASBL sœur Mentor-Escale, l'accompagnement social des MENA et ex MENA à travers deux axes :

- L'accompagnement individuel à l'autonomie
- Une permanence sociale

a) Accompagnement individuel à l'autonomie

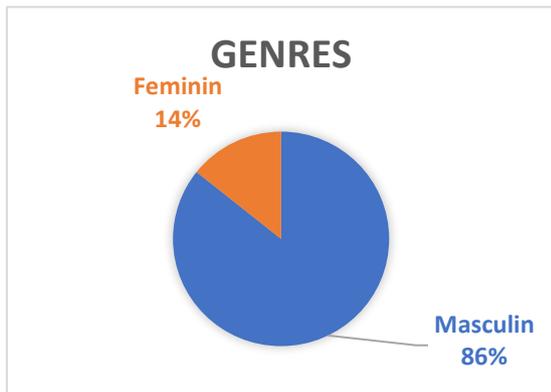
En 2021, notre assistante sociale a accompagné 14 jeunes à l'autonomie. Dans ce cadre elle a effectué 617 démarches et entretiens.

Ces entretiens et démarches recouvrent de nombreuses thématiques et/ou interlocuteurs :

- Administratives (administrations communales, impôts, banques et assurances, aide pour effectuer un virement, ...).
- Aide matérielle (alimentaire ou autre).
- Bien-être.
- CPAS (aide sociale, ISP, médiation de dette, compétence, évaluations, ...).
- Droit des étrangers (procédures de séjours, regroupement familial, passeport, nationalité belge, ...).
- Emploi / job étudiant (recherche, aide à la rédaction d'un cv, contact avec employeur, etc.).
- Justice (police, aide juridique, huissier, ...).
- Liens familiaux et sociaux.
- Logement (recherche, entrée, sortie, logements sociaux, hébergement d'urgence, énergie, prime, etc.).
- Loisirs, culture, sport et vie sociale.
- Santé (généraliste, spécialiste, matériel médical, ...).
- Scolarité et formation (détermination de projet, inscription, réunion des parents, soutien scolaire, bourse d'étude, contact enseignant ou éducateur, ...).
- Sécurité sociale (chômage, mutuelle, allocations familiales, ...).
- Vie quotidienne (télécoms, transporteurs, transports en commun, numérique, gestion du logement, gestion budgétaire, ...).

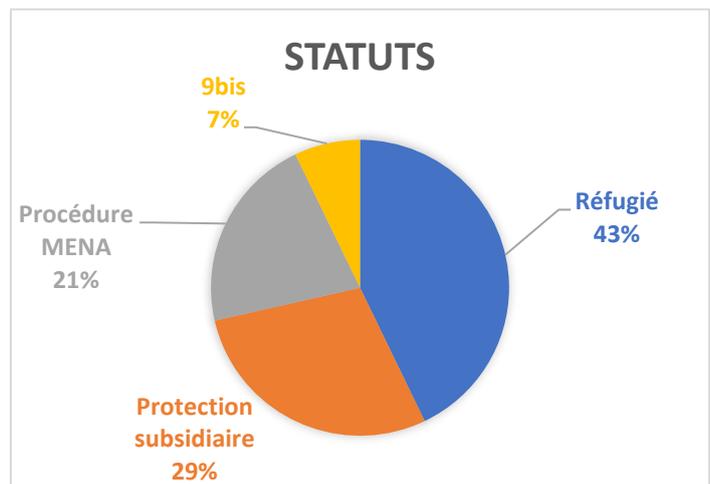
Durant cette année, 7 jeunes ont débuté leur suivi et 6 jeunes l'ont clôturé. Parmi ces derniers, 2 l'ont été parce qu'ils étaient suffisamment autonomes pour ne plus avoir besoin d'un accompagnement rapproché, 2 ont quitté Bruxelles et ont été réorientés vers d'autres services plus proches de leurs nouveaux domiciles et 2 n'ont pas accrochés au suivi que nous leur proposons.

Concernant les profils des 14 jeunes accompagnés, voici quelques graphiques pertinents :

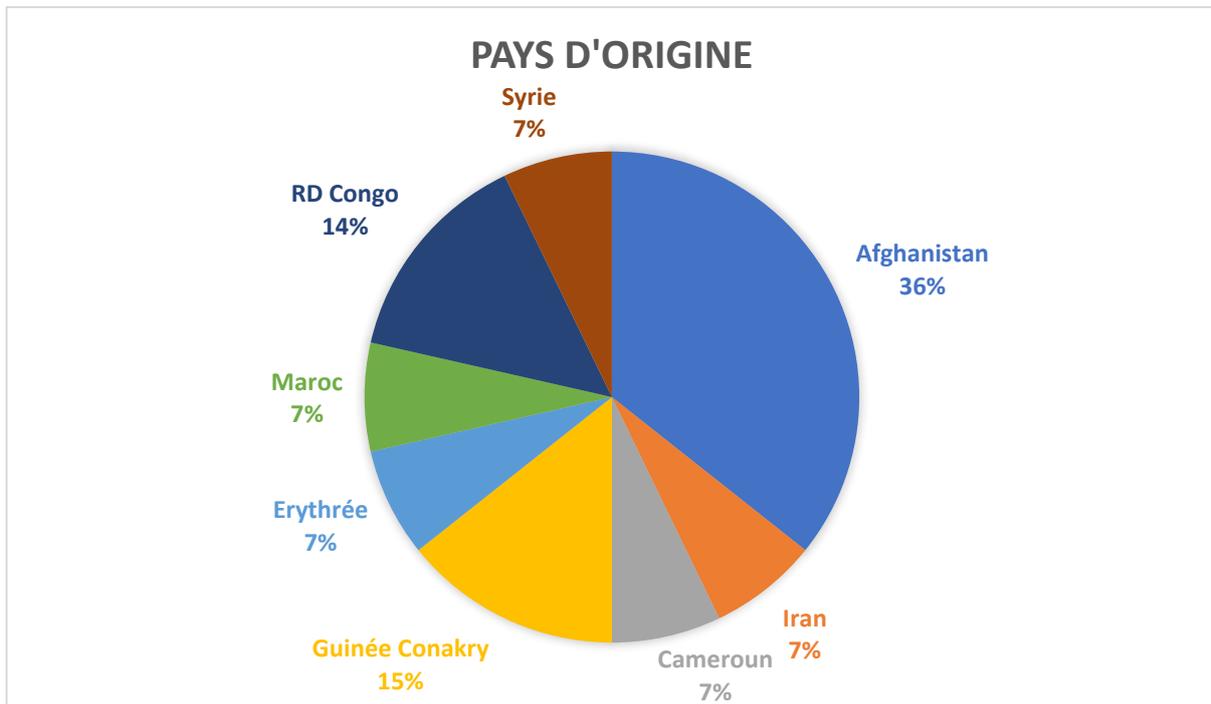


La majorité des jeunes suivis est de sexe masculin. Cela correspond aux chiffres du Service des Tutelles concernant les pupilles (MENA ayant un tuteur) pour l'année 2021.

Pour bénéficier d'un suivi individuel à l'autonomie, il est nécessaire d'avoir un titre de séjour. La grande majorité des jeunes accompagnés par Mentor-Escale est bénéficiaire d'une protection internationale : réfugié ou sous protection subsidiaire.



L'origine de nos bénéficiaires est diverse mais une grande proportion vient d'Afghanistan.



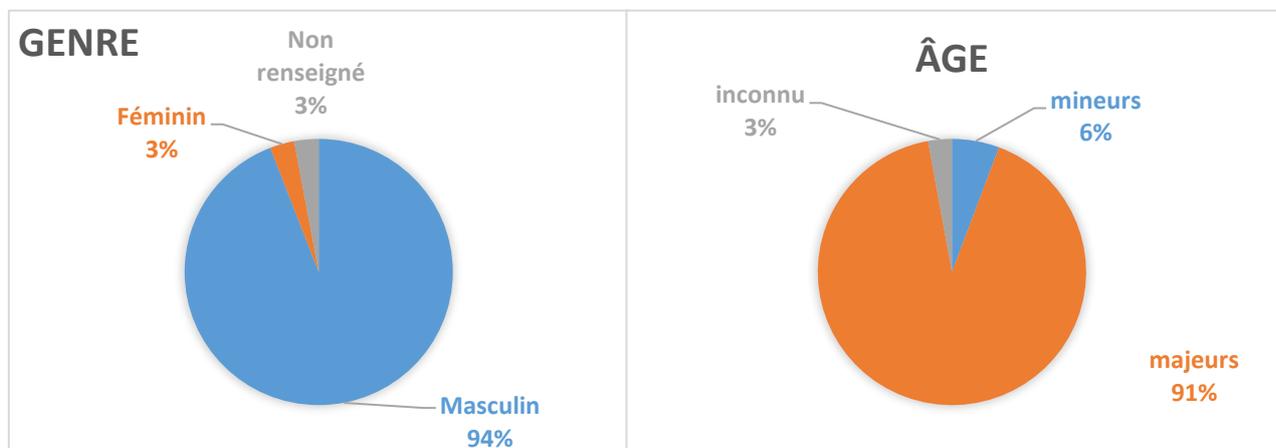
b) Permanence sociale

En 2021, malgré la pandémie de Covid-19, la permanence sociale est restée accessible pour nos bénéficiaires. Cependant, celle-ci s'effectuait par téléphone ou sur rendez-vous.

Notre assistante sociale a effectué **134 entretiens et démarches** dans le cadre de cette permanence sociale.

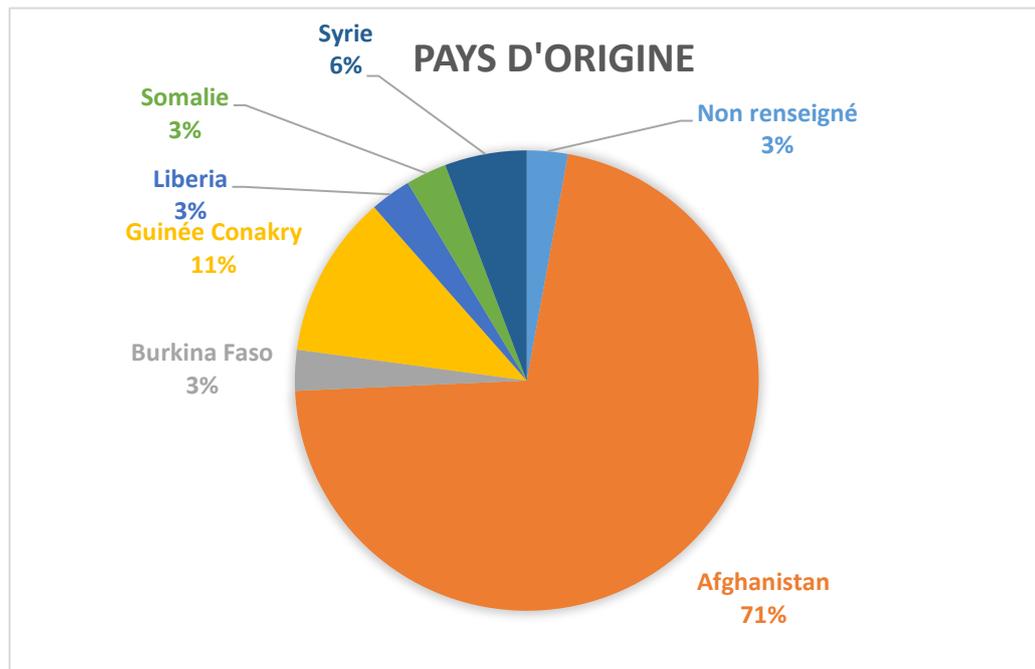
35 bénéficiaires différents lui ont adressé leurs demandes.

Parmi ceux-ci, une très grande majorité était **majeurs** et de sexe **masculin**.



Cela s'explique notamment par le fait que cette permanence est majoritairement sollicitée par des anciens bénéficiaires du suivi individuel, qui malgré leurs degrés d'autonomie ont encore quelques questions et demandes ponctuelles.

Les nationalités représentées parmi ce public étaient semblables à celles des bénéficiaires du suivi individuel à l'autonomie :



III. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2021 a été marquée par la réorganisation de notre structure et de ses projets. Nous avons changé nos locaux, notre conseil d'administration et la structure de l'association. Certaines missions précédemment assurées par Mentor-Escale, ont persisté sous l'ASBL Mentor Jeunes.

Nos missions d'accompagnement de MENA et de familles dans des projets d'accueil familial ou des projets parrainage se sont poursuivies et renforcées.

Nous avons également étoffé nos missions en développant un projet d'accompagnement à l'apprentissage du français dispensé par une professeure de français langue étrangère.

En renforçant et en étoffant nos missions, notre équipe pluridisciplinaire s'est agrandie et nous permet d'avancer davantage dans nos réflexions.

Lors du précédent rapport d'activité (2020), nous mentionnions combien les difficultés de nature institutionnelle et organisationnelle avaient affecté notre équipe, restreinte durant plusieurs mois. Malgré ces difficultés, l'équipe a suivi 50 jeunes en familles d'accueil dont 37 furent actifs fin décembre 2021 et 17 nouveaux placements lors de l'année 2021.

Nous souhaitons, pour l'année 2022, consolider nos pratiques et notre nouvelle structure avant de relever de nouveaux défis. Nous voudrions pérenniser nos subsides afin de ne plus devoir refaire de nouvelles demandes chaque année, et afin également de sécuriser l'équipe et les suivis. C'est pour cette raison que nous pensons qu'il est raisonnable de ne pas agrandir l'ASBL d'une manière trop importante. Actuellement nous sommes subsidiés pour 40 places et ne souhaitons pas aller au-delà de 60 places dans l'année qui vient. C'est cependant une année qui s'annonce bien : nous nous sentons reconnus par les diverses administrations auxquelles nous avons affaire, et l'équipe s'est étoffée, ce qui nous permet de faire face à la complexification du travail.